

« C'est le début de la caisse autonome : dangereux et toxique » (Samuel Churin, CIP-IDF)

Paris - Publié le vendredi 20 juin 2014 à 9 h 25 - Essentiel n° 21159

« La pire des annonces de ce soir et la seule véritable promesse de Manuel Valls est que l'État va participer au financement des annexes 8 et 10. Le Medef et la CFDT en rêvaient depuis longtemps, aucun gouvernement de droite n'avait osé, ces traîtres l'ont fait. Ceci est une catastrophe. C'est le début de la caisse autonome. », déclare Samuel Churin, porte-parole de la CIP-IDF (Coordination des intermittents et précaires d'Île-de-France), dans un courrier transmis à News Tank le 20/06/2014. Il réagit aux propos du Premier ministre Manuel Valls, tenus le 19/06/2014, qui annonce que l'effet de la période de différé entre la fin du contrat de travail d'un salarié intermittent et le versement effectif de l'ARE (Allocation d'aide au retour à l'emploi), telle qu'instaurée dans le projet de nouvelle convention d'assurance-chômage issue de l'ANI (Accord national interprofessionnel) des 21 et 22/03/2014, « sera totalement neutralisé par l'État pour un coût de 90 millions d'euros en année pleine ».

« C'est contraire au principe de solidarité pensé par le Conseil National de la Résistance, où les actifs cotisent pour les inactifs, les travailleurs pour les retraités, les bien-portants pour les malades. Ce financement pourra être retiré du jour au lendemain, le jour où l'État le décidera, le jour où les futures élections les renverront dans l'opposition pour longtemps. Ce financement est dangereux et toxique. », ajoute Samuel Churin.

« C'est une immense trahison »

- À l'heure où Manuel Valls vient de faire sa déclaration, tous les médias s'interrogent sur les festivals. La question n'est pas là. Il s'agit de répondre sur le fond à la grande entreprise de communication menée par le Gouvernement. Oui, ce sont des communicants, mais ce soir les pistes avancées sont dangereuses.
- Depuis 2003, la maison s'écroule. Cette maison c'est l'accord de 2003 qui fait 70 % de précarité en plus. Cette précarité est due à des ruptures de droits inédites : pendant 1 mois, 2 mois et beaucoup plus, des intermittents se retrouvent sans droits, passent par la case RSA, font des petits boulots. Cet accord est aussi injuste que coûteux. Ce sont les exclus du régime qui financent les assedics versés aux salariés à hauts revenus. Le scandale n'est pas l'argent qui est dépensé mais comment il est dépensé. Cet accord a été dénoncé par tout le Gouvernement lorsqu'il était dans l'opposition. Toute la « gauche » soutenait nos propositions vertueuses, basée sur un principe de redistribution. Sur cette maison croulante a été ajoutée une couche de peinture acide : les 2 mesures qui aggravent le dispositif à savoir un différé d'indemnisation et une surcotisation de 2 % qui impactera fortement les petites structures et tous les salariés. Cette dernière aggravation n'est pas remise en cause.

- Manuel Valls communique en finançant le différé (une toute petite partie du problème) pendant les quelques mois à venir. Il communique de la même manière que François Rebsamen le fait depuis le début en isolant une toute petite partie du problème.
- Il oublie qu'il renie ses engagements passés, ceux qui nous promettaient de soutenir nos propositions. Oui, c'est une immense trahison.
- (...) De plus, Manuel Valls ose justifier sa signature de l'accord par les droits rechargeables mis en place dans le régime général qui selon lui « accroissent les droits des plus précaires ». Et bien c'est le contraire qui va se produire. Les droits rechargeables, c'est le rêve du Medef. C'est la course aux petits boulots avec des droits de misère. Et ces droits rechargeables seront néfastes aussi pour les intermittents qui accepteront des petits boulots hors annexes 8 et 10.
- Lorsque ces droits seront ouverts, toutes les heures de travail effectuées compteront pour le régime général et non pour les annexes. C'est dire à quel point toutes les mesures de cet accord sont liées les unes aux autres.
- Sur le fond, cet accord est lié au pacte de responsabilité. Sur les 50 milliards d'euros d'économies en 3 ans, 2 milliards d'euros sont réservés à l'assurance-chômage. Faire des économies sur le dos des pauvres, c'est la justice sociale voulue par François Hollande et le Medef. Et les intérimaires ont été sacrifiés.
- (...) Le Gouvernement valide le texte pour 2 ans et nous propose à posteriori de discuter. Pourquoi cette table ronde réunissant tous les concernés n'a pas eu lieu avant ? Pourquoi les syndicats signataires ont-ils toujours refusé de nous rencontrer ?
- Au lieu de cela, on nous propose de nouvelles discussions qui déboucheront sur un nouveau rapport. Nous connaissons tellement cela. Nous avons tout fait, participé à des missions d'informations parlementaires à l'Assemblée et au Sénat, à des commissions, créé le comité de suivi, discuté avec les ministres. Tout cela ne sert à rien.
- Pourquoi ? Parce que des oligarques tout puissants se réunissent dans les bureaux du Medef pour décider de nos vies, parce que ces intouchables sont redoutés par un état qui se déclare impuissant, obligé de valider toutes leurs réformes au nom du « dialogue social ».

Samuel Churin, porte-parole de la CIP-IDF, le 20/06/2014

Samuel Churin

Porte parole

Coordination des intermittents et précaires d'Île-de-France

samuel.churin@neuf.fr